

par Emile JACQUES

Au cours de ces vingt-cinq dernières années, la Société des Amis de Port-Royal a célébré un certain nombre d'anniversaires, dont l'occasion lui fut fournie par des événements marquants survenus dans les dernières décennies du XVII^e siècle. Il était inévitable, vu le nombre et la variété des cas, que l'on oubliât certaines commémorations, le plus souvent mineures, il est vrai. Parmi celles-ci, nous citerons l'anniversaire de l'arrivée de M. de Pontchâteau à l'abbaye d'Orval. Le 10 février 1985, trois siècles se sont trouvés écoulés depuis que ce solitaire, venu de Bruxelles en compagnie d'Ernest Ruth d'Ans, mit pied à terre dans la cour du monastère. Il aurait terminé sa vie en ces lieux si la maladie et la mort ne l'avaient surpris au cours d'un voyage entrepris fortuitement à Paris en 1690.

Depuis la publication de l'excellente biographie composée par M. Bruno Neveu, il est difficile de tracer un portrait moral de Pontchâteau sans tomber dans des redites. Nous pouvons nous borner à rappeler qu'il était né en Bretagne en 1634, et qu'il appartenait à la haute noblesse française. Partagé entre les attraits du monde et le goût d'une vie pieuse et effacée, il avait rencontré Antoine Singlin, confesseur des religieuses de Port-Royal, qui s'était attaché à le convertir. Après diverses hésitations et rechutes, il s'était finalement conformé aux conseils de cet ecclésiastique : il s'était dépouillé de ses bénéfices et de son superflu pour mener une vie pénitente et cachée, comme domestique au monastère des Champs. Il n'en restait

pas moins un homme sensible à la beauté de la nature, longtemps curieux de livres et amateur d'estampes.

D'autre part, cette réduction à un état subalterne ne l'empêchait pas de reprendre parfois son caractère un peu « cavalier français ». N'écrira-t-il pas, en 1689, alors que la situation de Jacques II d'Angleterre était critique, qu'il prendrait volontiers les armes contre le prince d'Orange ? Il lui arriva aussi de renouer avec les usages du monde au cours de missions qu'il remplit en vue de défendre les intérêts de Port-Royal et de ses familiers, qu'il s'agit de l'entreprise de Nordstrand, de l'impression des *Constitutions* du monastère ou du *Nouveau Testament* de Mons, ou encore de démarches à effectuer auprès de la Cour de Rome.

En 1679, lorsque la persécution recommença contre Port-Royal, Pontchâteau dut, comme les autres Solitaires, se mettre en quête d'un nouvel asile. Après l'avoir cherché en divers lieux, il le trouva en l'abbaye cistercienne de Hautefontaine, auprès de l'abbé commendataire Guillaume Le Roy et de son secrétaire Germain Vuillart, tous deux amis de Port-Royal. Il les connaissait depuis plusieurs années, et d'autant mieux qu'il avait collaboré à la défense du premier lorsque celui-ci était entré en discussion avec l'abbé de Rancé, au sujet de la pratique des « fictions ». Un passage d'une lettre de Pontchâteau, adressée en 1673 à l'abbé Le Roy, montre que, tout modeste qu'il fût, le Solitaire connaissait l'histoire monastique : « Je ne suis pas capable de parler de ces sortes de choses, mais je sais bien qu'on ne trouvera rien de semblable (à la thèse de Rancé) dans la Règle de saint Benoît, ni dans saint Bernard, ni dans les chapitres généraux de l'ordre de Cîteaux, ni dans le *Nomocanon Cisterciense*, ni dans les anciens, et que c'est une invention nouvelle, aussi bien que la discipline et quantité d'autres pratiques que les nouveaux ordres religieux ont introduites dans l'Eglise, et qui étaient inconnues les siècles passés. »

Quel était à ce moment l'état d'esprit du réfugié ? Nous le connaissons par la déclaration suivante contenue dans une lettre qu'il adressa à M^{lle} Gallier, le 15 juillet 1683, de Bruxelles où il passait quelques jours auprès d'Antoine Arnauld. « La tante, disait-il en parlant de cet exilé, est la meilleure personne du monde, mais vous savez que je n'aime pas être renfermé.

ni à m'entretenir des affaires d'un ménage dont elle est tout occupée. Elle en parle d'une manière admirable et qui m'édifie tout à fait. Mais c'est du haut-allemand pour moi présentement et je n'y peux pas entendre du tout, car je m'y remettrais et j'ai autre chose à faire, qui est de penser à mon salut. Et ces sortes d'affaires qui ne me conviennent pas, m'en détourneraient ». On le voit, les problèmes du jansénisme le préoccupaient alors moins que ses fins dernières. Ce choix comportait cependant une exception : la défense des intérêts des religieuses de Port-Royal, à qui il ne cessera jamais de s'intéresser.

A Hautefontaine, Pontchâteau fit la connaissance de quelques moines d'Orval, délégués par l'abbé Charles de Bentze-radt pour coopérer à la réforme de la communauté champenoise. L'abbé Le Roy étant mort en 1684, Pontchâteau se trouva désemparé. Il ne supportait pas la vie sédentaire et ne pouvait se résoudre à aller partager la retraite de son ami Amauld. Tout au plus lui rendait-il parfois visite à Bruxelles. Finalement, il résolut de se retirer en l'abbaye d'Orval, dont il avait bonne opinion car, en 1683, il avait écrit au sujet des religieux de ce monastère : « Ce sont de bonnes gens, sans façons, mais qui vont droit et pratiquent bien la règle. Surtout, M. l'Abbé est un homme tout à fait aimable. On ne lit (là) que des livres de notre connaissance ».

Dans ce nouveau refuge, il vécut caché sous le nom de M. Fleury, continuant de s'appliquer le statut ambigu que lui conseillaient à la fois son indécision naturelle et ses plus proches amis : sans prendre l'habit religieux, il mena la vie monacale la plus austère, au point que les Orvalistes en arrivèrent à le considérer comme l'un des leurs. Ne le voyaient-ils pas travailler dur, comme le plus humble des frères convers, dans l'exploitation agricole du prieuré de Conques ? N'étaient-ils pas témoins de sa fidélité aux offices et surtout de son désir de solitude et de silence, qui lui faisait dire : « Bourru, mélancolique et solitaire, je m'accommode admirablement d'être seul et de ne dire mot. » Ou encore : « Je ne suis jamais triste quand je suis seul, et je ne m'ennuie jamais de ne voir personne. Je n'ai pas assez d'esprit pour avoir besoin de compagnie. » Du particulier, il passait au général et se trouvait parfaitement à l'unisson des religieux de son entourage lorsqu'il écrivait : « on se dissipe en parlant », et « la solitude est une voie courte et

abrégée pour le salut ». Rien d'étonnant dès lors qu'il admirât les chartreux et que sa chambre s'ornât d'une vue de la Grande Chartreuse.

A Orval, l'abbé Charles de Bentzeradt, qui l'estimait fort, lui avait réservé, sur une des terrasses qui dominent l'abbaye, l'ermitage voisin de la chapelle de Notre-Dame de Montaigu, retraite que l'abbé Bernard de Montgaillard avait fait aménager au début du siècle.

Bentzeradt était une forte personnalité. Après avoir pris conseil de l'abbé de Rancé, il avait procédé, non sans peine, à la réforme de son monastère. Il ne pouvait manquer de trouver un soutien chez Ponchâteau qui, d'après le *Supplément au Nécrologe de Port-Royal*, avait aidé l'abbé Le Roy et son prieur, Dom Rigobert Levesque (auparavant maître des novices à Clairvaux), « à établir solidement la réforme à Hautefontaine ». Grâce à son hôte, l'abbé d'Orval se trouvait en outre à même de puiser à une source plus ancienne et tout aussi édifiante que le récit du redressement de la Trappe ; en d'autres termes, il pouvait recueillir des témoignages directs sur celui de l'abbaye cistercienne de Port-Royal, dont Jean Racine a dit : « Cette réforme est la première qui ait été introduite dans l'ordre de Cîteaux ; aussi y fit-elle un fort grand bruit... Plusieurs maisons non seulement admirèrent cette réforme, mais résolurent de l'embrasser... Ainsi l'on peut dire avec vérité que la maison de Port-Royal fut une source de bénédiction pour tout l'ordre de Cîteaux, où l'on commença de voir revivre l'esprit de saint Benoît et de saint Bernard, qui y était presque entièrement éteint. »

Bentzeradt aimait l'histoire et particulièrement celle de l'ordre cistercien. Il aurait pu souscrire à cette opinion de Louis Bouyer : « Ce qui distingue Cîteaux tout d'abord, c'est un effort remarquable pour retrouver la vraie nature de la vie monastique ». L'abbé se rencontra sur ce point avec Pontchâteau qui, le 30 mai 1687, signalait à un ami sa passion pour ce qu'il appelait les « questions monacales » ; « car ce sont là, disait-il, mes grandes affaires dont je m'occupe plus volontiers que de toute autre ». Se trouvant à ce moment en visite chez Arnauld, à Bruxelles, il ajoutait : « il m'ennuie que je ne sois de retour avec mes moines pour leur faire part de ce que j'ai découvert dans ma visite ». En effet, ne se contentant pas d'in-

formations mineures — telles celles qu'il avait recueillies au sujet d'un sceau de saint Bernard conservé à l'abbaye de Tongerlo —, il avait scruté les usages des cisterciens et cisterciennes des Pays-Bas espagnols, qu'il avait pu observer en plusieurs de leurs monastères, soit directement, soit par l'intermédiaire de certains amis. Citons quelques-uns de ces couvents.

L'abbaye de la Cambre, près de Bruxelles, avait en 1670 une prieure, Charlotte van Thulden, qui chérissait Port-Royal et qui avait voulu correspondre avec la Mère Angélique de Saint-Jean d'Andilly. En 1684 et apparemment en 1688, Pontchâteau s'informa auprès de Ruth d'Ans au sujet d'anciens tombeaux de religieuses et de religieux enterrés en cette maison, comme aussi à propos de certaines particularités de la liturgie qu'on y suivait. D'autre part, il s'était fait des relations en l'abbaye d'hommes de Villers-la-Ville, en Brabant, et connaissait bien celle d'Aulne, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. A Gand, il avait visité le prieuré de Waarschoot et rencontré son supérieur, Jean Richart, un hennuyer qui avait à se défendre contre de surnoises accusations de jansénisme. A Mons, il fréquenta et soutint l'abbesse d'Epinlieu, contrariée par l'abbé de Cambron dans la difficile réforme de ses moniales. Quant à Orval même, le Solitaire était si convaincu de la valeur de la réforme qui y avait été introduite qu'il prit la peine, en 1688 et 1689, d'écrire à une de ses relations romaines, Mgr Lorenzo Casoni, secrétaire du chiffre et confident d'innocent XI, pour solliciter sa protection et celle du pape en faveur du monastère, menacé par l'incompréhension de certains supérieurs. Sa conviction, à lui, s'était fortifiée par l'étude des anciennes institutions monastiques, au sujet desquelles il lui était arrivé de discuter avec Sébastien Le Nain de Tillemont, spécialiste de l'histoire ecclésiastique et frère de Dom Pierre Le Nain, religieux de La Trappe et historien de Cîteaux.

Mais la curiosité et les amitiés de Pontchâteau ne se limitaient pas à Tordre de Cîteaux. Il fréquenta d'autres communautés religieuses. Il était lié avec nombre d'oratoriens de Mons et de Bruxelles. Il échangea des lettres spirituelles avec une carmélite de Mons, la sœur Agnès de Jésus. Avec Charles de Bentzeradt, il rendit visite à l'abbaye de Rolduc, voisine de l'Allemagne, et s'intéressa à la réforme introduite dans ce monastère de chanoines réguliers sur le modèle de la Congrè-

gation de Sainte-Geneviève. Par ailleurs, il correspondait, au sujet des usages monastiques, avec Dom Claude Lancelot, retiré en l'abbaye bénédictine de Saint-Cyran ; en 1689, il se déclarait prêt à le soutenir dans son conflit avec Dom Mabillon, à propos de l'hémine de vin accordée aux religieux par la règle de saint Benoît.

Il n'y avait cependant aucune inconstance en ces occurrences car toujours Pontchâteau revenait à ses prédilections cisterciennes. C'est ainsi qu'il s'intéressa à la dispute de l'abbé de Rancé et de Dom Mabillon sur les études monastiques. D'après *l'Histoire littéraire de Port-Royal*, de Dom Clémencet, il avait composé « un petit écrit sur un jeûne établi dans l'abbaye d'Orval », ainsi qu'un « Mémoire touchant l'abbaye d'Orval ». Récoltant le fruit de ses lectures érudites, il en nourrit une série de lettres adressées à un jeune religieux sur les devoirs de la vie monastique, et il tenait parfois aux novices de petits discours pleins d'onction. Enfin, Jérôme Besoigne nous apprend que, dans les derniers temps de sa vie, le Solitaire travaillait « à la vie des saints de l'ordre de Cîteaux » ; mais il ajoute : « il n'en est rien venu à la connaissance du public ». Par là s'éclaire le propos de Quesnel qui, d'Orval, écrivait en 1700 à du Vaucel : « La mémoire de M. de Pontchâteau est ici en bénédiction. Il a beaucoup contribué à perfectionner la réforme et à former des sujets ».

On le voit : nous sommes loin des accusations de ceux qui ont voulu faire de Pontchâteau un propagandiste du jansénisme, alors que son zèle le portait avant tout à restituer dans sa pureté la spiritualité de l'ordre de Cîteaux. Cet empressement procédait de sa haute opinion de la vie monastique, qu'il concevait comme suit : « L'on mène dans les monastères bien réglés une vie plus pure et plus sainte, l'on y tombe plus rarement, on s'y relève plus promptement de ses chutes, on y marche avec plus de circonspection, on y est arrosé d'une plus grande abondance de grâces, l'on y vit dans un plus grand repos d'esprit et de cœur, on y meurt avec plus de confiance, on y est plus tôt purifié de ses péchés, on y acquiert une plus grande récompense dans le Ciel. »

Si humble qu'il fût, M. de Pontchâteau avait proposé l'exemple d'une vie. Après lui, quelques amis de Port-Royal vinrent se réfugier à Orval, où ils purent voir ses livres et son

portrait. De ce nombre fut le médecin Philippe-Ignace Save, qui abandonna Paris, une carrière prometteuse et le cercle de Germain Vuillart, pour s'y retirer et y mourir en guérissant les pauvres. Tel encore fut le prêtre Nicolas Eustace, ancien confesseur des religieuses du monastère des Champs, qui finit ses jours à Orval dans une stricte retraite. Le premier avait soigné M. de Pontchâteau à Paris, dans ses derniers moments ; le second avait accueilli sa dépouille à Port-Royal en 1690. Les cendres de l'un et de l'autre de ces réfugiés reposent dans cette abbaye, mêlées à celles des moines qu'ils avaient fréquentés.

Nous nous réjouissons de trouver dans l'actuel colloque l'occasion de rendre un hommage ému à ces pénitents et à celui qui fut leur modèle. Nous ne nous trouverions probablement pas assemblés en ces murs aujourd'hui si, du moins je l'espère, un idéal commun ne nous unissait à eux à travers les siècles.

BIBLIOGRAPHIE

C. de Beaubrun, *La vie de M. l'Abbé de Pontchâteau*, publiée en appendice au *Port-Royal de Sainte-Beuve* (plusieurs éditions).

L. Demoulin, *Le jansénisme et l'abbaye d'Orval*, Bruxelles-Rome, 1976.

E. Jacques, « Notes sur le séjour de Monsieur de Ponchâteau à l'abbaye d'Orval et à Conques », dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XCVIII, Arlon, 1967.

E. Jacques, « Lettres inédites de la sœur Agnès de Jésus, carmélite et amie de Port-Royal (1606-1691) », dans *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, t. 82, Mons, 1969.

E. Jacques, « L'abbaye de la Cambre, les Brigittines et le monastère de Port-Royal », dans *Cahiers bruxellois*, t. XV, XVI, Bruxelles, 1970-1971.

E. Jacques, « Charles de Bentzeradt, abbé d'Orval, et les influences port-royalistes », dans *Aureavallis*, Liège, 1975.

E. Jacques, *Les années d'exil d'Antoine Arnauld (1679-1694)*, Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique, Louvain, 1976.

E. Jacques, « Médecine et spiritualité. Un médecin belge oublié, ami de Port-Royal : Philippe-Ignace Save (1659-1702) », dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. LXXV, Louvain, 1980.

B. Neveu, *Sébastien Joseph du Cambout de Pontchâteau et ses missions à Rome...*, Paris, 1969.